

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bulet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bulet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bulet. officiel Fr. 6.25
ÉTRANGER: 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre: 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratfiori - SION - Téléphone 219 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
PFLAMES: Valais 29 ct. - Suisse 27 ct. -

Nécessité d'une politique d'information

Nous avons appelé l'autre jour silence des profondeurs le mutisme de l'Etat, ce mutisme qui ne nous dit rien qui vaille à cette époque où tout un chacun raisonne abondamment les affaires publiques.

Le peuple veut aujourd'hui des précisions, des déclarations, des commentaires. Il discute ce qu'on fait à la Planta, et comme cela, il ne le sait guère, bien plus volontiers encore tout ce qu'on n'y fait pas. Il est évident qu'il se trompe souvent dans ses appréciations trop partiales, trop momentanées: encore faut-il se donner la peine de lui montrer son erreur, sans quoi il finira par s'imaginer que le silence des profondeurs ne cache rien d'autre que la plus plate, la plus banale des inactions.

Il est temps que le gouvernement sorte de sa tour d'ivoire et s'exprime, telle était notre conclusion.

Ajoutons cette fois-ci que les réponses évasives et superficielles, les considérations vagues et générales ne peuvent plus satisfaire l'opinion. De larges cercles de la population sont en effet renseignés d'une façon bien plus précise qu'ils ne l'étaient jadis sur les problèmes qui les concernent; ils sont « documentés », ils brandissent des statistiques, des états comparatifs, des avis d'expert, des dossiers.

Aussi bien est-il indispensable, quand on leur fait la leçon, d'aller au fond des choses et de leur présenter une argumentation exacte, des mémoires circonstanciés. Il n'est plus possible de s'en débarrasser comme on le fait d'un gamin qui pose des questions importunes, et c'est une grave erreur que de sous-estimer leur compréhension. Le gamin devenu grand en sait dans quelques domaines autant que son maître, si ce n'est davantage.

En négligeant de fournir une réponse complète aux revendications des groupes, en ne leur donnant l'impression que les affaires ne sont pas sérieusement étudiées, que les décisions sont prises sans tenir compte de circonstances qui leur paraissent précisément déterminantes, que les chefs de départements sont dominés par leurs services, que la routine et la facilité règnent en maîtres dans les bureaux de l'Etat, et tout cela entre sans doute pour beaucoup dans ces manifestations de mauvaise humeur qui provoquent le rejet d'une loi des finances, la formation de nouvelles coalitions pour la défense d'intérêts menacés, ou des attaques sans nombre et sans mesure contre des institutions ou des fonctionnaires qui n'en peuvent mais.

Il semble que cette réprobation populaire aurait été prévenue, ou du moins qu'elle n'aurait pas un caractère aussi aigu, si le gouvernement avait su en temps utile sortir de son isolement et condescendre à s'exprimer en termes clairs et concrets pour le commun des mortels.

On sait que les gouvernements nationaux attachent la plus grande importance à l'information, et que la plupart des pays en ont fait un ministère. Pourquoi n'en serait-il pas de même, toutes proportions gardées, dans nos cantons? C'est ainsi que notre Conseil d'Etat aurait tout avantage à confier à quelqu'un de la maison plus spécialement le dicastère des relations avec l'extérieur, quelqu'un qui serait chargé de renseigner le public, de provoquer des conférences de Presse régulières, de mettre le soin et les formes voulues aux communications du gouvernement et de ses départements.

Il est vrai que ces Messieurs ne paraissent pas avoir la plume facile, ni beaucoup d'éloquence. Mais il s'agit moins de cela que d'une méthode à adopter, d'une vraie méthode de diffusion des informations d'Etat pour remplacer les communiqués transmis à l'aveuglette, les déclarations occasionnelles et surtout ce silence apathique que si préjudiciable à la confiance que le peuple doit avoir dans l'action de ses dirigeants.

Le rôle de la Presse elle-même est d'ailleurs à revoir. Force est de constater qu'aucun organe n'est à même d'exposer les vues du gouvernement, dont on s'efforce en revanche d'étaler les dissensions, les scènes de ménage.

On trouve des opinions éparses relevant d'une même conception politique, d'un même parti, mais non de la politique gouvernementale proprement dite, ce qui serait à notre sens une lacune à combler. Nous en arrivons donc à préciser nos premières conclusions, en insistant sur l'opportunité qu'il y aurait actuellement pour l'Etat de reprendre le problème de ses rapports avec le public, de songer à instruire la population de ses desseins et de ses actes, de jeter un pont par-dessus le fossé qui le sépare d'elle, de charger quelqu'un de jouer à cet égard le rôle de trait d'union, bref d'étudier et de mettre au point ce qui lui manque encore: une politique d'information.

Abel MOINE.

NOUVELLE REGLEMENTATION DU PRIX DU LAIT



Mise au point officielle à Berne au cours d'une conférence de presse. Notre photo montre de gauche à droite: M. le Dr Iklé, directeur de l'office des finances, M. le Dr Landis, chef de la section agriculture et M. Campiche, directeur du contrôle des prix, après de la conférence de presse.

L'EXPORTATION DES PAYS SATELLITES

Parlant des accords commerciaux qui ont été conclus à fin février par la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne avec l'Union soviétique, le journal « Politika », de Belgrade, dit que ces accords mettent en lumière la triste réalité de la politique d'hégémonie et d'exploitation imposée par l'Union soviétique à ses voisins assujettis de l'Est européen.

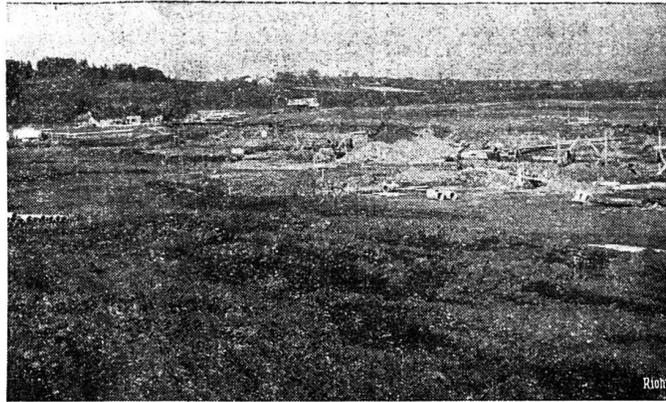
Le journal souligne qu'aux termes de ces accords, 75% des exportations des cinq pays en question vont à l'Union soviétique. En vertu de l'accord commercial conclu entre l'U.R.S.S. et la Roumanie, cette dernière exportera en Union soviétique en premier lieu du naphte et ses dérivés, et dans les accords avec la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, l'Union soviétique s'engage à exporter dans ces pays le naphte et ses dérivés. Par conséquent,

l'U.R.S.S. prendra le naphte, c'est-à-dire l'article principal d'exportation roumaine, non pas pour ses propres besoins, mais pour en faire le commerce.

Le journal ajoute que l'Union soviétique achète le charbon bulgare, le coke et les minerais polonais pour les exporter en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Hongrie, pays desquels elle reçoit entre autres des machines. Une partie de celles-ci — en général des machines agricoles — sont vendues par l'U.R.S.S. à la Bulgarie.

L'U.R.S.S. se présente de plus en plus ouvertement comme principal exportateur d'articles des pays orientaux dans divers pays capitalistes. C'est ainsi que l'Union soviétique vend à l'Inde des textiles tchécoslovaques, à l'Italie le charbon polonais et le tabac bulgare, à l'Allemagne occidentale les denrées hongroises et roumaines, et à l'Amérique des soies de porc de la Chine.

UN PARC POUR AUTOS MILITAIRES PRÈS DE ROMONT



Les travaux de terrassement ont commencé. Sur cet emplacement s'élèveront sept grands garages, et l'on espère que d'ici l'automne prochain les constructions seront terminées.

Rommel et les Anglais

La Wehrmacht qui avait raté, en 1940, son débarquement outre-Manche vient enfin de conquérir l'Angleterre par la grâce de l'un de ses plus fameux chefs, le maréchal Rommel.

Peu de livres ont, en effet, fait autant parler d'eux à Londres, que celui qui vient de consacrer à l'ex-commandant de l'Afrika-Korps, le général britannique Young qui a toutes les raisons de bien le connaître puisque après l'avoir longtemps combattu, il fut, en définitive, le prisonnier de l'homme de guerre allemand.

D'ailleurs, Young ne lui en veut pas, bien au contraire. Son ouvrage n'est qu'un long panégyrique.

Si Rommel était bien tel qu'il le dépeint, il avait certainement la mentalité d'un grand seigneur du moyen-âge. Et comme la 8me armée anglaise, à laquelle il s'est heurté, avait pour insigne un bouclier de chevalier de Malte avec deux épées croisées, ceci explique sans doute que ses membres aient été hypnotisés par la personnalité d'un homme qui aurait pu appartenir à l'illustre confrérie.

Le livre du général Young a l'intérêt d'éclaircir définitivement le mystère de la mort de Rommel. Ce dernier fut, non pas tué, mais simplement blessé

sur le front de Normandie par une rafale de mitrailleuse d'un avion anglais. Envoyé en traitement, puis en convalescence en Allemagne, il y trainait son ennui, car il était trop gravement atteint pour pouvoir reprendre du service actif, quand il fut contacté par le groupe qui préparait le fameux complot des généraux contre Hitler, en juillet 1944. Rommel accepta, car il estimait que le Führer conduisait l'Allemagne à la catastrophe. Découvert, Himmler lui offrit le choix entre un procès honteux ou un empoisonnement discret et des obsèques dignes d'un héros de la Tétralogie. Rommel choisit la seconde alternative.

C'est de la bouche même de sa veuve que Young tient le récit.

L'Angleterre s'est littéralement jetée sur le livre dont la publication concorde avec l'arrivée à Londres de Lale Andersen qui, sous le patronage de Goebbels, créa la chanson « Lily Marlène ». « Lily Marlène » était la chanson de l'Afrika-Korps et les Britanniques, trouvant le rythme admirable, s'en emparèrent... avant l'Alamein.

Honnêtement, ils versèrent d'ailleurs à la caisse de contrôle des biens ennemis, le montant des droits d'auteur de « Lily Marlène » pour son adaptation.

Ce que la vigne coûte et ce qu'elle rapporte

Avez-vous jamais eu l'idée de vous demander, après la vendange et après avoir retiré l'argent de votre vin, ce que cet argent représentait? J'en doute fort, car si vous avez estimé cet argent purement et simplement le revenu de votre vigne, vous étiez dans l'erreur. L'argent de votre vendange représente beaucoup plus de chose que cela et pour vous en rendre compte, nous allons d'abord voir ce que la vigne coûte pendant l'année. Je puis vous dire cela très exactement en vous transmettant un intéressant résumé des travaux de l'année et de leur prix de revient.

Les voici se rapportant à l'unité de surface, le 1000 mètres carrés:

1. Taille 18 heures à 1 fr. 60 de l'heure (pas très chère)	Fr. 29.60
2. Traitement indispensable contre le court-noué; bouillie, 2% de souffre mouillable = 40 litres, Fr. 3.60 les 100 litres	1.56
3. Travail de traitement: 2 heures à Fr. 1.80 (y compris 20 ct. de l'heure pour la location de la pompe)	3.60
4. Fossoyage 4 demi-journées à Fr. 16.—	72.—
5. Ebourgeon. 3 journées à Fr. 16.—	48.—
6. 1er sulfatage, 1/2 paquet de Koukaka (100 litres de bouillie)	1.90
7. Travail de sulfatage 3 heures à 1.80	5.40
8. 1er levage: 4 journées à Fr. 12.— (travail féminin)	48.—
9. 2me sulfatage: 3/4 du paquet de Koukaka (150 litre de Bouillie)	2.85
10. Travail de sulfatage, 3 h. et quart à Fr. 1.80	5.85
11. 2me levage: 6 journées à Fr. 12.— (travail féminin)	72.—
12. 3me sulfatage: 3/4 du paquet de Koukaka (150 litres de bouillie)	2.85
13. Travail de sulfatage: 3 h. et demi à Fr. 1.80	6.30
14. Lutte contre l'oïdium et les vers de la vigne: Pirox en poudre (à base de débris et de cuivre) 10 kg. à Fr. 3.15 le kg.	31.50
15. Travail de poudrage en tout, 1 journée	16.—
16. Entretien du sol (reterassages) 5 journées à Fr. 16.—	80.—
17. Deupx arrosages (rien de trop pour la sécheresse de l'an passé)	18.—
18. Vendange 3 journées à Fr. 14.— (femmes et enfants y participent)	42.—
Total du travail et des Prod.	Fr. 487.41

Est-ce tout?

Non, à cela il faut ajouter le prix de la fumure qui n'est pas compté ici; ensuite l'intérêt de l'argent engagé dans l'achat de la vigne.

Pour la fumure on compte (et au minimum, à cette dose il serait de toute nécessité d'épandre une certaine quantité d'engrais chimique) tous les trois ans, 6 m.3 de bon fumier de ferme, composte ou marc de raisin (4800 kg.) pour les 1000 m.2

et à Fr. 30.— le m3 rendu au bas de la vigne. A part ceci il faut encore le transporter du chemin le plus proche à la vigne, ce qui occasionne une dépense totale de Fr. 210.— tous les trois ans, donc Fr. 70.— par année.

La vigne coûte environ Fr. 8.— le m2 (sise n'est plus jusqu'à Fr. 40.— la toise), soit Fr. 8000.— les 1000 m2, ce qui au 4% donne une somme de Fr. 320.—. En additionnant les dépenses, nous obtenons donc:

Travaux et produits	Fr. 487.41
Fumure annuelle de la vigne	» 70.—
Intérêt du capital engagé dans l'achat de vigne	» 320.—
Total	Fr. 877.41

Soit, au m2 877.41 : 1000 = Fr. 0.87.

Voilà comme dépense courante, et encore ne faut-il pas qu'un mur tombe, que des ceps gèlent, qu'il faille prignionner, des échelas à remplacer ou autre surprise de ce genre. Voilà la somme qu'il faut retrouver à vendange faite d'abord, si l'on ne veut pas être en perte, le surplus s'il y en a un, est le bénéfice qui sera la juste récompense des peines qu'on a eues à s'occuper de la vigne, de la surveillance qu'on a exercée sur les travaux, des anxiétés au moment critique de la fin avril à la mi-mai et ensuite de la fin juin à la fin juillet. Tout ça mérite bien quelque chose et c'est ce qu'on voudrait trop nous faire oublier ou ne pas calculer, lorsqu'on nous dit que si la vigne rapporte du 3% on peut être content. Et encore n'y arrive-t-on pas et alors on perd; mais l'agriculteur ne se plaint jamais et après la plus désastreuse vendange, lorsque le printemps revient, il revoit de nouveau tout en rose et se remet gai à l'ouvrage. Heureusement que le monde est ainsi fait!

Mais voyons ce que l'on peut retirer de ce mille mètres carrés de vigne. Je crois qu'en moyenne on ne peut guère compter sur plus de 1 litre 2 au m2, 1000 x 1.2 égale 1200 litres à ?? Fr. le litre (chaque producteur de vin doit savoir combien il a à retirer d'argent par litre ou kg. de vendange vendu à son marchand; de là il est facile d'établir une différence).

D'où j'en conclus:

1. Que le travail et les fournitures reviennent à 87 centimes le m2; 2. qu'ici les impôts cantonaux et municipaux ne sont pas compris; 3. Que si le prix de la brantée est inférieur à 40 franc, il y a une perte; (88 centimes le litre de vendange); 4. Qu'à ce taux il est bien risqué de payer des vignes de plus de 8 francs le m2; 5. Qu'à ce prix il est impossible de faire un amortissement sur le capital engagé; 6. Que donc, en prenant pour base mes chiffres, celui qui ne travaille pas lui-même ses vignes n'en retire rien du tout comme revenu; 7. Que pour celui qui travaille lui-même la chose change; une partie des dépenses retourne en caisse, car le plus gros constitue son propre salaire; 8. Que le prix de 40 francs la brantée est juste suffisant pour couvrir les frais.

Jean Nanchen.

Au gré de ma fantaisie...

RIEN QUE ÇA!

Chacun sait que l'exécution d'un film de cinéma coûte des sommes folles. On pourrait prendre ce terme à la lettre, car c'est souvent une folie de dépenser tant d'argent pour mettre au jour — si l'on peut appeler ainsi les fortes ampoules électriques des projecteurs qui fonctionnent dans des salles obscures — des « œuvres » qui ne valent pas quatre sous. Que d'argent perdu, qui aurait pu si utilement être employé à d'autres fins! Mais c'est là un thème général susceptible d'innombrables variations.

Cependant, qu'on évite de nous citer des chiffres astronomiques de frais pour nous inviter à voir un film. D'abord cela ne prouve rien: les chefs d'œuvre de la nature, qui sont les plus délectables, ne coûtent absolument rien, et les pires « navets » ont pu nécessiter la plus lourde dépense. Ensuite, cela nous scandalise un peu.

Une affiche: le film s'intitule « Les requins du pétrole ». On ne savait pas que les requins nageaient dans cette huile minérale, mais passons. On voit des flammes rouges sous deux amoureux qui s'étreignent avec un sourire triomphal. Hum! ça évoque un peu l'enfer. C'est naturellement « en grande première, une super-production »! (O le sens des mots!). Et puis, nous apprenons que c'est « la grande aventure du pétrole et de l'amour, et comment surtout les hommes sont-ils assez bêtes pour se laisser prendre à une poésie de ce goût-là.

Et alors, ce qui va finir de séduire: « Une production qui a demandé deux ans de travail et dont la réalisation a coûté 2 millions et demi de dollars! » Chapeau bas, mes amis. Si vous respectez la galette, vous voilà conquis.

Ceci est encadré: « Le clou du film: l'incendie géant des puits de pétrole a englouti à lui seul 600.000 dollars ». Si je pardonne quelque chose à ce sinistre aveu, c'est le terme « englouti » qui est ici à sa vraie place. Mais cela me retient d'aller voir ce film. Je ne pourrais voir « l'incendie géant » sans me demander combien de pauvres diables on aurait tiré de la misère avec les 600.000 dollars qui ne feront pas plus qu'un quart d'heure de mon épatement. Il y a tout de même des abus qui crient trop fort.

Jacques TRIOLET

M. MARCEL BEZANÇON DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RADIO SUISSE

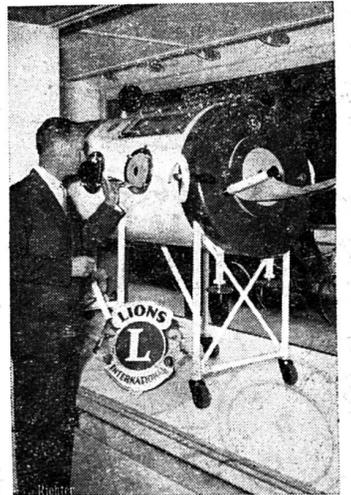
Le comité central de la Société suisse de radiodiffusion a siégé au complet sous la présidence de M. F. d'Ernest, président central. Une liste de trois candidats au poste de directeur général de la Société suisse de radiodiffusion a été soumise à l'agrément de l'autorité de concession, conformément aux dispositions en vigueur. Les trois noms ont obtenu l'approbation requise, sans réserve.

Faisant usage de ses compétences, le comité central, en conséquence, a nommé directeur général M. Marcel Bezançon, le directeur actuel de Radio-Lausanne. Jusqu'à son entrée en fonctions, le président central continuera à gérer la direction générale.

D'autre part, le comité central a approuvé en première instance les comptes de la société pour l'exercice 1949.

Il a constaté que la gestion des affaires, aussi bien de la direction générale que des studios, était parfaitement en ordre. Les comptes seront soumis aux organes de contrôle et l'assemblée des délégués a été fixée au 24 juin, à Berne.

Enfin, le comité central a décidé d'adhérer à la nouvelle union européenne de radiodiffusion.



Le « Lions Club » fait un remarquable cadeau à la population genevoise. — Ce club, qui est le premier fondé en Europe, s'est déjà distingué par son admirable activité bienfaitrice. Le « Lion Club » créé à Genève, vient de donner à l'hôpital de cette ville un poumon d'acier. Notre photo montre le président du « Lions Club », Horace Julliard, lors de la remise de ce précieux appareil.

Qui sont les 6 clients de Bartis ?

Allez voir leur portrait dans sa vitrine. Ils sont exposés de pied en cap et leur nom est affiché.

P 22-17 S

LA TRAVERSÉE DU MONDE
LE FROID EN EUROPE

Il a neigé mardi matin à Bruxelles. Cependant le soleil est revenu plus tard, mais on prévoit une nouvelle aggravation du temps. Depuis plusieurs années, le printemps n'a jamais été aussi froid et pluvieux en Italie. Dans le nord, plusieurs villages sont coupés par les chutes de neige. Pour la première fois, depuis un demi-siècle, des ours chassés des montagnes par le froid sont descendus dans les vallées septentrionales du Trentin.

UN CINÉMA ITALIEN EN FLAMMES

Au cours de la nuit de lundi à mardi, un des plus grands cinémas de Florence a été la proie des flammes. L'œuvre des pompiers a été limitée aux travaux de sauvegarde des maisons voisines. Les dégâts se chiffrent à 250 millions de lires.

POSSIBILITÉ DE RUPTURE RUSSO-AMÉRICAINNE ?

L'Union soviétique et les Etats-Unis effectuent des opérations de reconnaissance de leur littoral respectif et il est possible que l'aviation de la marine américaine qui a disparu le 8 avril dans la Baltique avec dix hommes d'équipage effectuait une mission de ce genre. Cette opinion a été exprimée par le représentant républicain Stephen Young de l'Ohio dans un article aux journaux de l'Ohio.

D'après M. Young, il n'y aurait rien de surprenant que le président Truman rappelle l'ambassadeur américain de Moscou, M. Allen Kirch « pour consultation ». Selon lui la rupture ou le maintien des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Russie après ce retour de l'ambassadeur de Washington, dépendra des actes de la Russie.

CONFEDERATION

MORTE DE FROID

Deux infirmières du sanatorium d'Ambri, qui tentaient de rejoindre Airolo à travers la montagne, ont été découvertes avec les pieds gelés. L'une des deux est maintenant hors de danger, mais sa compagne, Mlle Tilde Castoldi, est morte.

LES PELERINS TESSINOIS AU VATICAN

Parmi les 30.000 pèlerins reçus lundi 24 avril en audience générale par le pape Pie XII, dans la basilique de Saint-Pierre, on notait un groupe de plus de 300 catholiques tessinois. Le Souverain Pontife a, comme d'habitude, adressé un discours en plusieurs langues à ces pèlerins.

CANTON DU VALAIS

GAMSEN — Une terrible embardée après une collision

Une automobile, pilotée par un commerçant de Sion, M. J. D., est entrée en collision dans un virage avec une machine italienne pilotée par M. Francesco Rosso, de Biellese (Italie). Le choc fut si violent que la voiture italienne tourna plusieurs fois sur elle-même pour aller s'échouer ensuite au bord de la route les quatre roues en l'air. Les occupants de cette automobile ont été blessés, surtout M. Ettore Barberis, qui souffrit d'une commotion cérébrale, et Mlle Niece Barberis, qui a une épaule fracturée. Les deux machines ont subi des dégâts, particulièrement celle portant plaques italiennes, puisqu'ils sont estimés à plus de 12,000 fr. La gendarmerie a procédé à une enquête pour déterminer les responsabilités.

SIERRE — Une auto contre un camion

M. Joseph Barras, vétérinaire, de Sierre, est entré en collision avec son auto contre un camion que conduisait M. Markus Kuonen. Il en est résulté des dégâts matériels appréciables.

GRÔNE — Résultats du match aux reines

Après de nombreuses joutes des plus palpitantes, les palmes victorieuses ont été attribuées à : 1. « Moreine », Briguet Henri, Lens; 2. « Bison », Vuissot Robert, Grône; 3. « Lisette », Coquillard Joseph, Corin. 2. cat. : 1. « Dragon », Théodoloz Max, Grône; 2. ex-aequo : « Drapeau », Amacker Jean, St-Léonard, « Province », Vuissot Robert, Grône, « Turin », Bétrisey Joseph, St-Léonard. 3. cat. : 1. « Reine », Vuissot Georges, Grône; 2. « Reimon », Théodoloz Aristide, Grône; 3. « Venise », Balet Lucien, Grône.

Génisses de 4 ans; 1. « Carnot », Torrent Julien, Grône; 2. « Pinson », Bétrisey Denis, St-Léonard. Génisses 3 ans : 1. « Marquise », Bruttin Georges, Grône; 2. « Bison », Balet Lucien, Grône; 3. « Lisette », Nanchen Emile, Lens. Que tous ces heureux propriétaires soient félicités et que les autres non moins méritants en soient remerciés. Un merci tout spécial au jury pour son excellent arbitrage.

GRIMISUAT — Une fausse nouvelle

Il y a, dans ce village, un individu qui tente assez souvent de surprendre les rédactions de journaux en communiquant des nouvelles complètement fausses où il met en cause des personnes politiques ou occupant un poste officiel. Ce dément, qui agit par jalousie ou dans le but de nuire à autrui, s'est vu refuser l'insertion de ses informations par notre rédaction. Dès lors il téléphone aux quotidiens romands des faits divers absurdes et sans fondement. Ceux-ci feraient bien de se méfier à leur tour de tout ce qui vient de Grimisuat en exigeant des communiqués dûment signés, en les contrôlant avant de les passer à la composition. Ainsi l'histoire d'un homme mordu par un chien a été inventé de toute pièce. M. Roux n'a pas été attaqué et l'on n'a pas abattu la bête dont il a été question dans l'information donnée par la « Feuille d'Avis de Lausanne » en premier, qui semble avoir été la victime de l'informateur anonyme de Grimisuat, que l'on recherche activement.

SAXON — Un vélo écrasé

M. Charly Bruchez avait laissé son vélo devant un magasin, au bord du trottoir. Quand il voulut le reprendre, il constata que son vélo avait été écrasé par un camion que conduisait M. Georges F., de Saxon.

SAILLON — Une arrestation

Un citoyen dénommé Rossier, a été arrêté par la Sûreté après une enquête rapidement menée. Celui-ci est l'auteur d'un vol à Vétroz et à Sierre où il s'est emparé de deux montres en or chez un horloger.

ORSIÈRES — Un car tamponne une voiture

Entre le village de Somlaproz et celui d'Essert, une collision s'est produite entre un car conduit par M. Albert Jan et une voiture pilotée par M. Ferdinand Roten. Un passager du car, M. Marcel Formaz, a été blessé à un genou.

EVIONNAZ — Mauvaise rencontre d'automobiles

En entrant au village d'Evionnaz, M. G. Schmid a heurté avec sa voiture l'automobile de M. Fernand Lattion, de Colloby. La seconde machine, déportée, alla s'échouer contre un tas de fumier. Le choc fut violent et les dégâts se soldent par 2000 francs.

EVIONNAZ — Un cycliste happé par une moto

Une motocylette, portant les plaques gelbes, montée par un jeune vicarie, M. Gilbert Hevel, d'Embourg, et sur le siège de laquelle avait pris place M. Guy Lamisse, d'Embourg également, a accroché un cycliste, M. Marcel Lugon, qui a été renversé et légèrement blessé.

LOURTIER — Mort des suites d'un accident

On se souvient de l'accident qui était survenu aux occupants d'un tracteur dont l'un d'eux, M. Emile Maret, était tombé lourdement sur la chaudière en se faisant une fracture du crâne. M. Emile Maret vient de mourir des suites de ses blessures.

MONTHÉY — Un cycliste renversé par une auto

M. Louis Monealvo, de Martigny, qui circulait à bicyclette sur la route de Monthey, a été happé et renversé par un automobiliste. Ce dernier ne s'aperçut de rien et continua sa route. Le cycliste a été relevé avec quelques blessures.

LA JEUNESSE CONSERVATRICE EN FÊTE

Dimanche 23 crt s'est déroulée à Salins la fête d'inauguration de la magnifique bannière de la Jeunesse Conservatrice, fête qui, malgré le temps boudeur, connut un insperé et éclatant succès. Une affluente nombreuse de personnalités et de sympathisants, d'amis venus de partout, avaient tenu à honorer de leur cordiale présence cette fête vibrante d'enthousiasme. Monsieur le Conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, plus jeune que jamais, apporta les félicitations et les bons souhaits des magistrats conservateurs du gouvernement cantonal, et brossa un rapide tableau du travail accompli par ce gouvernement spécialement dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle de la jeunesse.

Puis le Président Cantonal des Jeunes conservatrices, Adelphe Salamin, avec ses vœux et ceux du comité cantonal à la société en fête, lui donna les directives et les conseils sûrs du bon père de famille.

Il appartint à Monsieur le Conseiller National Antoine Favre de traiter dans un magistral discours et avec sa délicatesse et sa logique traditionnelle, du vaste sujet « Religion et Politique ». Nous ne tenterons même pas une analyse brève de cet exposé, ici, car nous espérons en voir un jour la publication intégrale dans nos journaux. Quant à M. le major Roger Bonvin, dans un exposé clair et incisif, il examina divers aspects du problème social de l'heure et proposa les solutions indispensables et nécessaires.

On entendit encore Me Jacques Zimmermann, président de la Jeunesse Conservatrice de Sion, section marraine du drapeau, assurer sa filleule de la sollicitude de tous les membres de cette puissante section. Un souvenir tangible fut remis à la filleule, consistant en un plateau d'étain gravé. M. le député Cyrille Pralong, l'heureux parrain de la nouvelle bannière, nous dit allégrement de ce jour faste et sa foi indéfectible en la magnifique jeunesse du pays valaisan. On entendit encore le dynamique président de la Jeunesse Conservatrice de Nendaz, M. Baeriswil, et M. Louis Heumann, l'aimable président de Salins, qui exprima sa satisfaction et celle des Salinsards de voir se dérouler dans la commune même une manifestation aussi réconfortante et imposante, et mit le point final à la partie officielle.

Il va sans dire que toutes ces allocutions furent entrecoupées par les concerts choisis donnés par les fanfares invitées, « La Rose des Alpes », de Savièse, « L'Echo des Glaciers », de Vex, « La Rosablanc », de Nendaz, « La Concordia », de Vétroz, et par la chorale de Salins « L'Espérance ». Comme de bien entendu, la fête elle-même fut précédée de la réception des sociétés et invités, avec discours de bienvenue par le sympathique président de la Jeunesse conservatrice de Salins, Er-

nest Grosset, réception suivie d'un cortège imposant.

Le grand maître ordonnateur de la fête, qui s'est déroulée tout au long dans une dignité parfaite, était M. le député Gabriel Bérard, major de table insurpassable.

Belle journée donc pour les conservateurs de Salins et du Valais romand.

CONFÉRENCE ABBÉ HEIDSIECK DE REIMS

Sous les auspices de la Société Valaisanne des Officiers, l'excellent orateur, M. l'abbé Heidsieck, donnera une conférence sur la « Psychologie du chef » d'après le maréchal Liauthey.

Ce sujet intéressera certainement tous les officiers et bon nombre d'autres personnes qui sont cordialement invitées. Entrée libre.

Cette conférence aura lieu à Martigny-Ville, grande salle de l'Hôtel de Ville, jeudi 27 avril prochain à 20 h. 30.

Ajoutons qu'un film en couleurs sur le Maroc sera présenté en fin de conférence.

LE GEL N'A PAS CAUSÉ DE GROS DOMMAGES EN VALAIS

Contrairement à ce que l'on a pensé tout d'abord, le gel n'a pas causé de gros dommages en plaine. Sur les hauteurs il y a eu, à quelques endroits, des dégâts plus ou moins graves. Mais il ne faut pas s'alarmer. Si le temps redevient meilleur on aura passé le cap critique de cette mauvaise série noire. Dans les grands domaines, les chaufferettes ont fonctionné à fond. Pour les vigneronnes et pour les agriculteurs la situation représente quelques soucis. On n'est pas en mesure d'apprécier justement les dégâts qui frappent les petites propriétés. On saura exactement à quoi s'en tenir dans quelques jours seulement.

LE TEMPS QU'IL A FAIT CETTE NUIT EN VALAIS

A Viège, on a enregistré, cette nuit — 4 degrés; à Crételongue — 7; à Châteauveuf — 3,5; à Vétroz — 3; à Leytron — 3,5; à Sapinbaut — 4 et à Saxon — 2 degrés.

Une enquête est ouverte afin de connaître exactement le chiffre du montant des pertes subies en Valais par le gel.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

PREMIER MAI 1950 A SION

Fête de tous les travailleurs

Pourquoi la manifestation du 1er mai ne serait-elle pas la FÊTE de tous les travailleurs, hommes et femmes, ouvriers et employés, fonctionnaires, petits commerçants et artisans, paysans ?

Dans le Valais central, ce n'est plus là une utopie. Le comité d'organisation de cette manifestation qui comprend des représentants des différents syndicats, du P.S.S. et du M.P.F. a décidé de faire appel à tous les travailleurs pour réaliser une manifestation commune de tous ceux qui fêtent l'anniversaire des premières luttes pour les libertés ouvrières.

Les pionniers qui sont morts durant ces premières années de luttes, nous pensons à ces militants ouvriers de Paris, de Chicago et d'ailleurs qui ont été massacrés pendant les manifestations de 1886, tous ceux qui sont morts au champ d'honneur du travail et tous les défenseurs de la classe ouvrière qui ont payé de leur santé et de leur vie leur dévouement ont acquis pour tous les travailleurs le droit à la liberté, liberté de se grouper; de défendre leurs intérêts dans la société, dans la profession, dans la Cité; liberté et droit de vivre humainement; liberté et droit d'exiger un salaire vital, des améliorations sociales; liberté aussi de manifester leur approbation ou leur mécontentement; liberté enfin de participer à la construction d'un monde meilleur.

Libertés qui exigent aussi des devoirs que le travailleur est le premier à reconnaître et à remplir si la société lui en donne la possibilité.

La Manifestation du 1er mai 1950 est placée sous le signe de l'unité d'action de tous les travailleurs. Nous voulons être des bâtisseurs qui préparent une cité nouvelle, habitable pour tous.

Des orateurs du pays prendront la parole: Clovis Luyet parlera de l'Union des travailleurs. René Jacquod exposera le problème du plein emploi. Albert Dussex développera le sujet de la Loi fiscale. Emile Perrier nous documentera sur la loi sur les allocations familiales.

Programme constructif qui marque bien la promotion des travailleurs.

La classe ouvrière a atteint sa majorité. Elle demande sa place dans la Cité. Saura-t-on lui accorder sa juste place ?

Tous les travailleurs doivent participer à cette manifestation qui ne revêt pas un caractère politique mais qui est l'expression de travailleurs libres qui fêtent un anniversaire inoubliable et veulent rappeler leur existence à la société.

Nous lançons donc un appel chaleureux à tous les travailleurs pour qu'ils viennent grossir les rangs du cortège et donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle mérite. Cet appel s'adresse à chaque travailleur, sans distinction de parti politique, de syndicat ou de confession; aux ouvriers, aux employés, aux fonctionnaires, aux paysans, aux petits commerçants et artisans qui gagnent leur vie à la sueur de leur front, aux hommes et aux femmes.

La ville de Sion va recevoir tous les travailleurs du Centre. Saura-t-elle les recevoir dignement en payoissant ses rues et ses maisons ? Nous osons l'espérer car chacun peut et doit, sans arrière pensée, fêter les travailleurs de la ville et de la campagne, des chantiers et des bureaux, des ateliers et des services publics!

Invitation aux dames sur la place de fête. Le Comité d'organisation.

UNE CAUSERIE-AUDITION SENSATIONNELLE

Les « Jeunes musicales de Suisse » délégation de Sion viennent de faire appel pour leur première causerie-audition éducative à la grande artiste française Nadia Boulanger.

Nadia Boulanger, une des rares femmes chef d'orchestre du monde, est professeur au Conservatoire de Paris et possède une extraordinaire personnalité musicale. C'est pour la ville de Sion un très grand privilège de pouvoir entendre cette artiste.

Sa causerie sera illustrée de chants qu'elle accompagnera et qui seront interprétés par Hughes Cuénod le ténor bien connu, professeur au Conservatoire de Genève.

Tous les jeunes gens et les jeunes filles, et les musicologues doivent assister à cette causerie qui

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule formule n'attend pas la cause. Les PETITES PILLULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos Intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilles Carters pour le Foie. Fr. 2.34

sera patronnée par M. Cyrille Pitteloud, chef du Département de l'Instruction publique et dont le titre sera: « Comment écouter la musique ».

Préservez tous la date du 29 avril et venez à l'Hôtel de la Paix, à 17 h., vous y entendrez l'artiste la plus étonnante et la plus grande que vous ayez entendue.

(N. d. R.). Il est réconfortant de voir un groupe de jeunes gens et de jeunes filles s'intéresser aussi activement à la musique. Aussi leurs efforts méritent-ils de rencontrer l'appui de toute la population. Il faut soutenir les entreprises de ce genre qui démontrent clairement que nous ne devons pas désespérer de cette phalange éprise des beautés de l'Art. Les jeunes ne sont pas tous des cabotins pernicieux hantés par les exploits des malabars qu'ils imitent dans les cafés et sur la rue à dix cent un. Il existe une jeunesse virile, saine et courageuse très attachée aux vrais problèmes de la vie. C'est vers cette jeunesse que doivent aller nos sympathies et nos encouragements.

f.-g. g.

NOUVELLES DE L'ENTRAIDE

Quelle famille s'intéresserait à un petit lot de fascines à aller chercher à l'endroit que nous lui indiquerons ?

Une cinquantaine de kg de pommes de terre seraient remis à la famille qui voudrait bien aller les chercher et les dégermer dans une cave. Ces pommes de terre sont encore bonnes et comestibles.

S'adresser au Secrétariat Populaire, rue des Charpentiers, jeudi 27 crt, de 14 h. à 18 h.

N. B. - Nous rappelons que nos services d'entraide: Auxiliaire familiale, Buanderie populaire, Coupe et Couture, Crèche, sont à la disposition de toutes les familles qui en ont besoin. Ce n'est pas des aumônes que nous faisons, mais de l'entraide et du dépannage entre familles.

Renseignements: auprès des responsables de quartiers ou au Secrétariat Populaire, tél. 2.19.01.

LES BEAUX TABLEAUX DE MENGE

L'exposition du peintre Menge est certainement la meilleure de ce jeune artiste plein de promesses en possession d'un beau talent. Compositions, natures mortes, paysages d'hiver, visions des marais, portraits, forment un ensemble de belles œuvres, fortement travaillées qui ne ressemblent en rien à des ébauches ou à des pochades malhabiles. Menge est un très bon dessinateur, tout d'abord. Il est devenu un peintre dont certaines toiles prouvent la qualité et les mérites. Ses mises en page, ses teintes, ses lignes, ses formes sont justement dosées. Nous sommes là en face de la bonne et saine peinture et loin de ces néo-plaisants qui se perdent dans l'abstrait où personne ne comprend rien, ne voit rien, ne sent rien, n'éprouve rien. Il est réconfortant de rencontrer quelque fois des peintres comme Menge qui vous réconcilient avec leur art.

LA RÉPÉTITION MARCHANTE DE L'HARMONIE

Hier soir, l'Harmonie de Sion a vraiment fait plaisir à la population en jouant quelques airs dans les rues de la ville et sur la place du Midi. Malgré un temps froid, presque glacial, et le peu d'auditeurs, les musiciens ne se sont pas découragés et méritent des compliments pour leur geste apprécié depuis les fenêtres. Ils auraient aimé voir un peu plus de monde autour d'eux, sans doute. Mais qu'ils sachent cependant que leur message a été fort goûté. On espère que, la prochaine fois, la répétition marchante pourra se dérouler tout au long d'une douce soirée printanière chaudement accueillie par la population enthousiasmée.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VALAIS ROMAND

Les membres de la Société d'Histoire du Valais Romand, la population de Sion, les personnes qui s'intéressent au passé de notre pays, sont invitées à prendre part à la 52me Assemblée de notre Société qui aura lieu le Dimanche 30 avril 1950, à Sion, Hôtel de la Planta.

11 h. Séance publique, Communications; 1. de M. André Donnet, archiviste et bibliothécaire cantonal; « Saint-François de Sales au sacre de Hildebrand Jost, à Sion, en 1614. » 2. de M. Alphonse de Kalbermatten, architecte: « La Cathédrale de Sion. » 12 h. 30 Déjeuner à l'Hôtel de la Planta. Prix du couvert fr. 6.- (sans vin).

14 h. 30 Visite de la Cathédrale et du Trésor, sous la conduite de M. Henri de Kalbermatten.

15 h. 30 Visite de la Grande Salle de la Majorie, où est exposé le tableau des Rois Mages (1420) récemment restauré.

Trains: St-Maurice: 9 h. 11; Martigny: 9 h. 25; Sierre: 10 h. 31.

SOIRÉE ANNUELLE DES ÉCLAIREURS

Samedi 29 avril, le groupe des Éclaireurs «Tourbillon» dans sa nouvelle formation, nous présentera sa soirée annuelle. Au programme: Chants, rondes, chansons mimées et « Les Inscrutibles » de Chancelier. La tombola sera bien achalandée et les estomacs pourront s'en donner à cœur-joie. Venez nombreux applaudir cette petite troupe sympathique. Invitation spéciale aux scouts et éclaireurs de Sion, en uniforme. Une belle soirée en perspective.

VERS LA LIBÉRATION DE DUBOIN

Ces prochains jours, Duboin, qui est l'objet d'une libération conditionnelle, va sortir du pénitencier de Sion, après de nombreuses années de détention. Cet homme s'était fort bien conduit au cours de ces dernières années. Il travaillait très habilement dans un atelier de reliure. Duboin sera reconduit à la frontière française. Son intention est d'obtenir la maîtrise de reliure dans son pays et de se rendre par la suite dans un pays d'outre-mer.

DANSES ESPAGNOLES

Tout art a ses imitateurs plus ou moins heureux, et la danse, plus particulièrement la danse espagnole, par tout ce qu'elle évoque de couleur et de vie, a sombré bien souvent dans l'attraction de music-hall.

Or, les entrechats, les pointes, les tournements vertigineux et autres acrobaties, sont le produit d'influences étrangères: Amérique latine, écoles classiques de France et d'Italie. La danse espagnole, la vraie, a plus de style et de majesté. Elle se transmet, de génération en génération, dans de célèbres écoles. Elle est rythme avant tout, et peut même se passer de musique. Elle est expression de pensées et surtout de sentiments, et survivance de rites très anciens. Elle est populaire et aristocratique. De grands maîtres l'illustrent. Compositeurs célèbres, comme Albeniz et de Falla et danseurs fameux, dont l'extraordinaire Argentina. En 1925, elle créa au Trianon-Lyrique de Paris « L'Amour sorcier » de Falla, en compagnie de Vicente Escudero et de Carmita Garcia, qui donneront à Sion, vendredi 28 avril, sous les auspices des Amis de l'Art, un unique gala de danses. Ils seront accompagnés de musiciens parmi les meilleurs d'Espagne.

Cette troupe, qui vient de se produire à Genève, a obtenu tout dernièrement encore un très grand succès à la Salle Pleyel à Paris. Elle fait une brève tournée en Suisse romande, et c'est une aubaine pour Sion qu'elle puisse s'y arrêter un soir.

M. A. Th.

UNE DÉCISION IMPORTANTE

C'est celle que vous prendrez pour passer le plus agréablement possible votre soirée du samedi 29 avril prochain.

La ligue des Patients militaires, section valaisanne, vous invite à une franche et saine gaîté en assistant à son « Cabaret 1950 » qui aura lieu en la grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste avec le bienveillant concours des Comédiens séduois secondés par l'Orchestre « The Sedunys ». Vous aurez le plaisir d'entendre des sketches, les grands succès de ce demi-siècle, etc.

Après la soirée, l'excellent orchestre « The Sedunys », avec ses 6 musiciens vous fera danser jusqu'au matin dans la joie et la gaîté. Aujourd'hui déjà nous disons chaleureusement merci aux généreux donateurs qui ont bien voulu doter notre tombola de magnifiques lots et si d'autres personnes veulent encore contribuer au succès de cette tombola, les lots pourront être déposés jusqu'à vendredi soir chez Armand Revaz, tabacs.

AU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT

Le Tribunal d'Arrondissement siège ces jours pour liquider de nombreux cas. On a déjà jugé un individu coupable de plusieurs cas de viol. Celui-ci a été condamné à trois ans de réclusion.

UN ŒUF DE TAILLE

Dans la vitrine de M. Aloys Bonvin, épicié, on peut voir un œuf d'une certaine grosseur pesant 121 grammes, livré par la ferme de Crételongue. Ce phénomène est assez rare pour être signalé.

AU THÉÂTRE DE SION

Les Compagnons de Romandie

Alors que le printemps est glacial, qu'on parle de bombe H et de guerre froide — c'est bien de saison — que mille fois soient bénis ceux qui nous apportent un message d'optimisme! Les Compagnons de Romandie avaient réussi dimanche ce tour de force de faire un spectacle homogène de deux pièces aussi différentes que possible de fond et de forme, un vaudeville de Labiche, une comédie-ballet de Molière. « La Perle de la Cannebière », la belle Théron, est une fort accorte, mais bien encombrante personne, qui s'introduit avec violence dans la vie d'un parfumeur et de son fils, qu'on est sur le point de marier. « L'Amour médecin », prouve une fois de plus qu'aimer est à la fois le mal et le remède... et puis aussi la vigoureuse rancune que Molière nourrit contre les donateurs de séné et les chevaliers du clystère. Le monologue du Docteur Fivelin est une merveilleuse satire et mériterait de trouver place dans les anthologies.

Il serait difficile de louer comme ils le méritent tous les interprètes, ils sont trop, et puis chacun était si bien « dans la peau » de son personnage, qu'il faudrait se répéter dix fois ou plus. Qu'ils soient remerciés tous en chœur, sur un petit air de mirilton, pour le plaisir qu'ils nous ont offert. Mais ce qu'il importe de relever, c'est la perfection d'une mise en scène précise et légère comme un ballet, pleine d'humour et de poésie, une mise en scène de Jo Baeriswil. Quel entrain diabolique pour rajouter ce vieux Labiche, et quelle harmonie sur les airs gracieux de Lully! Là aussi, comme dans le texte, on aurait voulu pouvoir arrêter le temps et regarder tout à loisir, et revoir encore par exemple, le ballet des quatre médecins. La partition de Lully était jouée parfaitement par des élèves du Conservatoire cantonal, et l'on eut le plaisir d'applaudir sur la scène Mmes A. Gschwend, et G. Sola, soprani charmants de voix et de visages, et M. A. Defabiani, baryton profond et chaud.

M. A. Théler.

« PEAU D'ÂNE » AU THÉÂTRE

La Congrégation des Enfants de Marie et les Petits-Chanteurs de Notre-Dame présentent, ce soir, au Théâtre, « Peau d'Âne ». La représentation commencera à 20 h. 30. Venez nombreux à ce spectacle qui saura vous enchanter.



Les plantes des Alpes
lui donnent un goût qui plaît;
la gentiane fait du Diablerets
l'apéritif complet

LES SPORTS

CYCLISME

Dimanche passé s'est disputée à Sion, la 4^{me} course interne du Cyclophile Sédunois. Le parcours était le suivant: Sion-Martigny-Orsières-Sion. Le départ est donné à 8 h. 40 devant le café National. Au Pont de la Morge, Rey s'échappe et prend quelque cent mètres d'avance. A Charat il est rejoint par le peloton. Peu après le jeune Debons tente sa chance et s'échappe à son tour. A Martigny, au début de la côte le peloton qui a roulé compact depuis Sion se réveille et 3 hom-

qui a été retardé par la chute reprend Imstef. Plus mes partent à la poursuite du fuyard: ce sont Imstef, Héritier et Schwéry. Au Brocard, le jeune Debons est rejoint par ces trois derniers et ces quatre hommes garderont la tête jusqu'à Orsières ou doit se disputer le grand prix de la montagne. Le jeune Georges Debons fournit un bel effort et passe 1^{er} la ligne devant Imstef, Héritier et Schwéry. Au retour dans la descente, les quatre hommes de tête sont rejoints par Bernard Debons qui a été assez malchanceux dans cette course du passage à Martigny, une chute se produit dans le peloton de tête, Héritier et Imstef en profitent et prennent le large. Ce dernier ne pourra pas tenir le train que mène Héritier et sera distancé de plus en plus. A Riddes, le jeune Debons

rien ne changera jusqu'à Sion où nous voyons arriver seul Antoine Héritier.
Classement: Antoine Héritier, les 100 km. en 2 h. 40 m.; 2. Debons Georges, 2 h. 45'; 3. Imstef R., même temps; 4. Schwéry P.; 5. Debons Bernard; 6. Willy; 7. Rey; 8. Dumoulin; 9. Reynard. Georges Debons gagne le grand prix de la montagne. P. E.

Course de la Pédale Sédunoise

La Pédale Sédunoise organisait dimanche passé sa 3^{me} course interne. Malgré le temps inclément et froid, 9 coureurs se sont présentés au départ. Le parcours était le suivant: Sion-Sierre-Saxon-Sion, soit environ 70 km.

Dès le départ 2 coureurs prennent une certaine avance, mais sont bientôt rejoints par les 7 autres. Au retour jusqu'à Saxon, un vent contraire assez violent oblige les coureurs à rester groupés. Ce n'est qu'au retour de Saxon que la lutte s'engage avec le vent dans le dos. 3 coureurs s'échappent rapidement. Dans la montée de St-Pierre de Clages, Pierre Elsig démarre soudain, laissant sur place Gay et Max Elsig pour terminer avec 2 minutes d'avance sur les suivants.

Voici le classement: 1. P. Elsig, 2 h. 3"; 2. M. Elsig, 2 h. 2'5"; 3. R. Gay, même temps; 4. Antille; 5. Valliquier; 6. Emery; 7. Eric Warpelin; 8. Torrent; 9. Borgeat (ennuis mécaniques). R.

Dans nos sociétés...

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS LOCALES

Réunion des représentants des sociétés locales faisant partie de la Fédération, jeudi 27 art, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Planta.

Moto-Club valaisan, sect. du Rhône. — Dimanche 30 crt, assemblée générale annuelle au café Lucianaz, Châteauneuf, à 15 h. 30, précises. Présence indispensable.

Harmonie Municipale de Sion. — Le comité rappelle à ses membres la répétition du vendredi 28 avril à 20 h. 35 précises, qui sera suivie de l'assemblée générale pour la nomination du Président. Présence indispensable.

Ski-Club de Sion. — Course subventionnée au Mont-Rogneux (Vallée de Bagnes) 3087 m. alt., les 29 et 30 avril, par la cabane Brunet. Cette sortie comporte 3 h. de montée et offre une descente absolument remarquable. Si le nombre des participants est suffisant, le déplacement jusqu'à Lourtier s'effectuera en car. Prière de s'inscrire jusqu'au 27 avril auprès de M. Mottier, Propriétaire, av. du Midi, Sion. Les non-membres sont les bienvenus.



Une messe de requiem pour le repos de l'âme de

MADAME

Constance GAY-MAYORAZ

décédée, à Sallanches, le 15 mars 1950

sera célébrée, vendredi 28 avril, à 8 h. 30, à la Cathédrale de Sion.

Famille Joseph Mayor-Rauch
Famille Albert Schlotz-Mayoraz
Familles Rudaz, Bonvin.

R. I. P.

VINAIGRE DE VIN VIEUX **ESKI**

MOELLEUX... VELOUTÉ...
DU VIN VIEUX
LE BOUQUET!
Achetez une bouteille chez votre épicer et comparez...!
(Le litre 1,60 fr. + Ica)

BOURGEOIS FRÈRES ET Cie S. A.

GUERRE

AUX MITES

Naphtaline boules et poudre.
Trix liquide et poudre. Chlorocamphre Paradichlorbuzol feuilles Mirtol etc. etc.



A la Ville de Paris
SION
Réclame
BLOUSES dep. Fr. **8.90**
JUPES dep. Fr. **19.80**
(Envois partout)

Alimentation générale

Joli commerce épicerie-vins, charcuterie, produits ne. Chiffre d'affaire fr. 90,000.— Prix de location du magasin fr. 70.— par laitiers, à remettre à Lausanne. Prix de reprise fr. 17,000.— (y compris matériel et agenc. fr. 14,000.—). S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4136. bas de la ville.

JEUNE FILLE

propre et active, aimant les enfants est demandée pour faire le ménage.
A. Desarzens, Sion, tél. No 2 10 33.

A louer jolie chambre meublée Pension Mme Corboud, r. de la Dent-Blanche.

A vendre

complets hommes et jeunes gens prix spécial en bloc. Manteaux, costumes, robes, jupes dames 38-42 et jeunes filles; 1 aspirateur mécanique; 1 balance de magasin ou marché.
Tél. 2 19 40 ou s'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4129.

A louer petite chambre

indépendante avec eau courante.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4122.

Henri... Qu'est-ce que tu offres à ta maman pour la prochaine fête? ... Une adresse qui vaut un cadeau Dis, donc...
C'est l'adresse de

chez Carlo

Coiffeur pour dames et messieurs, rue de Lausanne, tél. 2 16 74, Sion.

GÉNISSES

prêtes au veau, race d'Hérens, exemptes de tuberculose.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4132.

A remettre à Genève

commerce de vins fins et liqueurs

Belle installation moderne. Valeur Fr. 80.000.—, à céder pour Fr. 20.000.— (avec ou sans marchandises).
S'adr. Paul WIDMER, agt d'aff. aut. 8, rue de Rive, Genève.

Ouverture d'une pension de famille

Mlle Léonie Beytrison, ancienne cuisinière du café de Genève, à Sion, avise le public en général qu'elle ouvrira le 1^{er} mai, une PENSION à la Rue des Vergers, Maison Antille vis-à-vis de la Poste.

Se recommande. L. Beytrison.

PARALYSIE INFANTILE

Pour une prévoyance efficace de la demande les conditions particulièrement avantageuses à « LA WINTERTHUR ». — Agence princ. A. Pfammatter, rue Lausanne, Sion — Tél. 2 25 59

FIAT 1500

Calande Viotti, à l'état de neuf. Mod. 1941. A enlever Fr. 4.900.— cause double emploi. Tél. 2 59 21, à Genève.

Punaises

Destruction garantie, sans danger.
F. Juen, Désinfection. Diplômé, rue des Châteaux, tél. 2 22 84.

A la Ville de Paris

Combinaisons Fr. **5.90**
Chemises de nuit Fr. **10.90**
Slips Fr. **1.90**

On cherche pour de suite appartement

de 2 ou 3 chambres.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4130.

On demande

1 contremaître, 5 maçons et 5 manoeuvres.
S'adresser chez C. Kamerzin et fils, Sion.

Jeune fille

cherche place comme vendeuse débutante à Sion.
Wuthrich, tailleur, rue du Rhône, Sion.

actionnaires

S. A. industrielle en formation cherche
Affaire de bon rapport. Discretion assurée.
Ecrire sous chiffre P 5554 S, Publicitas, Sion.

Egaré

chat noir et blanc quartier
Prière de s'adresser au bureau du Journal contre récompense sous chiffre 4135.

postes de radio

A vendre un excellent état, moderne, réel-occasion. Prix: Fr. 200.—
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4131.

On demande 2 bonnes effeuilleuses

chez M. Robert Meillard, rue des Moulins 26, Vevey.

salle à manger

A vendre belle en noyer poli. Prix intéressant.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4133.

Je cherche à acheter un pousse-pousse

en parfait état.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4134.

A vendre une poussette

en parfait état.
Tél. au 2 14 03.

A la Ville de Paris

Rideaux
Guipure dep. Fr 1.50
Cuisine » 1.90
Marquise » 3.95 (112 cm.)
pr ameublements 5.90 (120 cm)
le tout en pur coton

On cherche bon mécanicien

avec sérieuses références, sinon s'abstenir; place stable; entrée de suite ou date à convenir.
Garage Valaisan, agence Ford, Sion.

Trouvé

un collier Dame en ville de Sion.
Tél. au 2 14 03.

L'ALIMENT COMPLET POUR PORCS



ALGA PROVIMI

AUGMENTE LE RENDEMENT DES PORCS

grâce à sa richesse et à son dosage en PROTÉINES, VITAMINES, MINÉRAUX, ALGUES MARINES
Autorisations Nos L 619-623 de la Station fédérale de chimie agricole de Montagibért — Lausanne.

Soumis au contrôle permanent de l'Institut des vitamines à Lausanne.

Grands Moulins de Cossonay S. A. - Tél. (021) 8 03 33

Demandez-le à votre fournisseur.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES

dactylo qualifiée

si possible pour correspondance française et allemande. Entrée 1^{er} mai.
Offres écrites sous chiffres P 5561 S à Publicitas, Sion.

CAPITOLE

DÈS CE SOIR A 20 h. 30
UN PROGRAMME SENSATIONNEL
Le meilleur film d'exploration réalisé depuis le fameux « TRADER HORN »

URUBU

LE PEUPLE VAUTOUR
Tribu d'indigènes sauvages et cannibales qui a donné son nom à CE FILM AUTHENTIQUE, MYSTÉRIEUX ET PARFOIS TERRIFIANT!
Ce film a été tourné au mépris des pires dangers et parmi les bêtes féroces.

Au même programme:
Un captivant film de far-west
Une aventure passionnante avec RICHARD DIX

DU MERCREDI 26 au DIMANCHE 30 avril

GRANDS MAGASINS
« A LA VILLE DE PARIS » — SION

Nos prix sans concurrence

Complet	Fr. 100,—
Veston	» 45,—
Pantalon	» 29,—

Festival de Salins

Les maisons ou les personnes qui ont des factures à présenter au comité d'organisation sont priées de les envoyer dans les 8 jours à René Stalder, président de la Commission des finances, à Salins.

Théâtre de Sion
Vendredi 28 avril
Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art

Danses espagnoles
Chants et Musique
VINCENTE ESCUDERO ★ CARMITA GARCIA et leur compagnie
Location chez Tronchet, dès le mercredi 26 avril

Hôtel du Midi
(2^{me} étage)
Samedi 29 avril

SOIRÉE
par le Groupe Tourbillon des Eclaireurs Suisses Tombola • Pâtisserie
Entrée libre. Rideau: 20 h. 30

Sion - Grande salle de l'Hôtel de la Paix
Samedi 29 avril à 17 heures
Sous le haut patronage de M. Cyrille Pitteloud
Première causerie-audition

Comment écouter la musique!
par Nadia Boulanger et Hughes Cuénod
Prix des places: 2,50. Jeunes gens 1,—.

**RÉPONSE
A L'UNION COMMERCIALE
VALAISANNE**

Dans le Journal et Feuille d'Avis du Valais du 24 avril, M. H. G. a publié, à propos du rapport de l'Union Commerciale Valaisanne, un article qui contient une série d'attaques contre les coopératives de consommation.

Il se réfère au rapport rédigé par M. Montangero qui, parlant des coopératives, les accuse de vouloir « avec acharnement » vendre non seulement à leurs membres, mais à tout le monde.

Il y a lieu de remarquer ici que les coopératives sont des associations de consommateurs et qu'elles ont pour tâche de servir leurs membres, mais qu'un de leurs principes est celui de l'adhésion libre. Cela signifie d'une part que personne n'est obligé d'adhérer à une coopérative et que, d'autre part, tous ceux qui le veulent peuvent devenir membres de la société. En application de ce principe, il est normal que les coopératives de consommation ouvrent leurs portes à tout le monde, non pas dans l'intention de faire déborder leur chiffre d'affaires au-delà du rayon de leurs membres, mais dans l'idée que les consommateurs désirent se rendre compte de la nature des services que la coopérative leur offre, avant de signer une déclaration d'adhésion. En fait, la proportion des ventes aux non-sociétaires dans le mouvement coopératif suisse est absolument insignifiante. La moyenne des achats par famille de sociétaire est d'un peu plus de mille francs par an, ce qui, on en conviendra, est fort peu; c'est loin de représenter la totalité des dépenses d'un ménage en produits alimentaires et articles usuels pendant une année. Effectivement, les coopératives ne font pas tous leurs achats dans leur propre magasin. On peut le regretter du point de vue coopératif, mais c'est un fait. Les coopératives eux-mêmes vont apporter une partie de leur argent au commerce privé pour réduire à néant la fable des coopératives dévorant le petit commerce.

M. H. G., continuant de citer M. Montangero, parle plus loin des « beaux millions de réserves dont dispose l'U.S.C. ». Qu'en est-il en réalité? Le magasin de gros des coopératives suisses de consommation doit approvisionner environ 550 sociétés locales qui groupent plus de 500,000 membres. C'est là une lourde tâche qui lui incombe et il saute aux yeux que, pour l'assumer convenablement, il a besoin de capitaux. Mais ces capitaux, à vrai dire, sont extrêmement modestes. Cela s'explique du fait que la plus grande partie des membres du mouvement coopératif sont des gagne-petit, des gens à revenu modeste, qui n'ont jamais été en me-

sure d'investir beaucoup d'argent dans leurs entreprises. C'est à force d'économie — et grâce en particulier à l'application du principe du paiement comptant — que les coopératives ont réussi à constituer les modestes réserves qu'elles ont aujourd'hui. Ce qui compte, en ce qui concerne les installations dont dispose cette centrale coopérative, sont la propriété des consommateurs associés. Personne ne peut en tirer parti à des fins privées. L'U.S.C. rend compte de sa gestion chaque année, devant une assemblée démocratiquement constituée qui représente les quelque 550 sociétés affiliées, c'est-à-dire l'ensemble des 520,000 familles de coopératives.

Il est incontestable que, par sa structure même, l'entreprise coopérative exclut le profit privé. En effet, les excédents sont dans leur plus grande partie restitués aux consommateurs sous forme de ristourne. Relevons à ce propos qu'en 1948, 41,5 millions de francs ont été ristournés aux membres des coopératives affiliées à l'U.S.C. Ce qui n'est pas ristourné sert à consolider l'entreprise, celle-ci restant la propriété collective de ses membres.

Dans l'ensemble du commerce de détail, les coopératives de consommation n'occupent qu'un modeste secteur d'à peine 10%. Le commerce privé continue de garder pour lui la part du lion. Il faudrait qu'il soit bien malade ou bien incapable pour que, disposant d'une aussi large part du total des ventes réalisées en Suisse, le commerce privé n'arrive pas à se défendre tout seul et sans recourir à la protection de l'Etat. En fait, le commerce privé est parfaitement capable de lutter par ses propres moyens. Il a beaucoup amélioré ses positions et ses méthodes de vente, en recourant au principe coopératif. Il suffit de rappeler ici les coopératives de cautionnement des arts et métiers et la grande association des épiciers connues sous le nom d'U-sego.

Quant au problème fiscal, il ne se pose nullement. On oublie constamment, lorsqu'on compare les charges fiscales d'une entreprise privée et celles d'une coopérative, de prendre également en considération les impôts payés par le gérant et le personnel de la coopérative. Comme leurs salaires sont dûment comptabilisés, le fisc en reçoit intégralement sa part, comme il touche également sa part des excédents nets de la coopérative. Peut-on en dire autant du commerce privé? Il saute aux yeux que le développement des entreprises coopératives, loin de diminuer les recettes fiscales de la commune ou du canton, contribue au contraire à assurer aux pouvoirs publics des recettes régulières et honnêtement déclarées.

« L'AMICALE » REMERCIE

A la J. A. C.,
A ceux qui ont répondu à son appel,
Chers amis,

Les centaines de cartes vendues par vous dans nos villages, en plaine et en montagne, de Grimont au Bouveret, à des gens généreux, nous ont apporté un message fraternel où nous avons senti battre le cœur de tout le pays valaisan.

Notre émotion a été infinie de constater votre vivante participation à tout ce qui fait la trame de notre vie de malade, nos peines comme nos joies et comme nos espoirs; émotion accrue par la délicatesse et la discrétion avec laquelle vous êtes intervenus pour nous encourager et nous aider.

Le Valaisan éprouve une certaine gêne à faire publiquement le bien. Son écorce est rude comme la terre qui le porte, mais le cœur qu'elle cache n'en n'est pas moins ouvert à toutes les générosités. L'appel que vous avez lancé, chers amis de la J.A.C. et auquel ont répondu magnifiquement tant d'autres jeunes gens, riches de nobles sentiments, en est la preuve; il nous réjouit et appelle à votre égard toute notre gratitude.

Etant entré vous-mêmes dans nos difficultés nous aurions garde, nous malades, d'oublier la lutte, qu'en des temps difficiles vous menez pour les besoins de vos propres existences. C'est dire que votre démarche a trouvé sa récompense dans une union de cœur plus intimement cimentée qui nous permet de répondre en plénitude, à la demande si touchante des enfants de Versègères et de Chermignon, celle de partager leurs soucis d'écoliers.

A la J.A.C. et à ceux qui ont répondu à son appel Merci.
Les Malades du Sana



MISE AU POINT DE L'U. P. V.

La Chancellerie d'Etat ayant fait paraître dans la presse valaisanne un communiqué tendancieux, qui n'est qu'une attaque directe contre l'U.P.V., nous nous trouvons, bien à regret, dans l'obligation de mettre les choses au point.

Voici les faits:

1. Le 2 mars 1950, l'U.P.V. a adressé une requête au Département fédéral de l'Economie publique en la soumettant, au préalable, à l'attention du Conseil d'Etat. De plus, ce dernier était saisi, en même temps, d'une demande d'arbitrage pour la fixation du prix de la vendange 1949.

2. Le 15 mars 1950, à la suite d'une démarche de notre président, M. Brocard, la Chancellerie nous communiqua ce qui suit:

Sion, le 15 mars 1950.

A l'Union des Producteurs du Valais, Saint-Maurice.

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur de vous aviser que le Conseil d'Etat a transmis votre requête au Département fédéral de l'Economie publique en lui signalant la situation critique du vignoble valaisan.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Chancelier d'Etat:
(signé) Norbert Roten.

A PROPOS DE LA COLLABORATION ENTRE COMPAGNIES DE NAVIGATION AERIENNE

La Swissair communique:

Une nouvelle de La Haye dit que les trois sociétés KLM, Sabena et Swissair étudient un plan de collaboration plus étroite, afin de se protéger contre la concurrence croissante des compagnies de navigation aérienne américaines. La Swissair voudrait préciser que les trois sociétés sus-mentionnées envisagent effectivement d'engager des conversations dans l'intérêt de leurs services aériens. On verra surtout, par une adaptation et une rationalisation des horaires et des plans à rendre possible une meilleure collaboration. Mais il ne s'agit nullement de prendre des mesures spéciales pour lutter contre la concurrence américaine.

En cas de décès...
à l'Hôpital, à la Clinique, à domicile...

avez immédiatement le service des
Pompes funèbres Mme J. Passerini
Rue de Conthey SION Tél. 213 62
Démarches gratuites

prions vivement le gouvernement d'user de son droit d'arbitrage entre les diverses corporations économiques du canton et d'intervenir auprès des coopératives et du commerce afin que les prix de la Commission consultative soient respectés.

Par cette requête, nous demandons en fait, au gouvernement valaisan de réaliser en Valais, l'heureuse initiative du gouvernement vaudois, qui par son arbitrage, a stabilisé les prix des vins vaudois, à la satisfaction de tous les intéressés: vigneron, caves coopératives, cafetiers, marchands de vins.

Un arbitrage de ce genre de l'Etat, c'est l'anarchie totale au détriment du producteur et l'Etat que fait-il, pour y porter remède?

4. La réponse du Département fédéral de l'Economie publique, signée Péquignot, nous est parvenue le 6 avril 1950.

Avec un laconisme brutal, elle refuse de prendre en considération la requête de l'U.P.V., tendant à assainir le marché des vins en Valais.

Pourtant, le Département de l'Economie publique, par son communiqué du 10.3.1950, en constatant l'assainissement du marché des vins de Vaud, Neuchâtel et Genève, reconnaît implicitement que le marché n'est pas assaini en Valais.

Alors, si la solution préconisée par l'U.P.V. ne peut être acceptée, qu'on en trouve une autre et à brève échéance. Nous aurions pu, tout aussi bien, faire une requête en faveur des vins bloqués 1947, qui ont pesé lourdement sur le marché jusqu'à ces derniers temps. Peu importe le moyen employé, pourvu que le viticulteur touche le juste prix de son produit.

En conclusion de ce qui précède, nous attirons de nouveau l'attention du Conseil d'Etat sur le fait que le prix de la vendange 1949 n'est pas fixé à ce jour, soit six mois après la récolte, que nos vins sont l'objet de spéculations par suite de la différence de prix avec les cantons voisins, et que des milliers de vigneron sont dans la misère. Que compte faire le Conseil d'Etat pour porter un remède à cette grave situation?

L'U.P.V., comme tous les vigneron valaisans, attend sa réponse.

(N. d. R.). En fait, nous devons constater que l'U.P.V. avait accusé le Conseil d'Etat de n'avoir donné aucune réponse à sa requête. Or, tel n'était pas le cas et c'est avec raison que le Gouvernement a protesté. Si, par ailleurs, le Conseil d'Etat n'a pas jugé utile d'instituer l'arbitrage dont parle l'U.P.V. c'est qu'il n'en a pas — à notre avis — la compétence, une telle ingérence dans les affaires économiques ressortissant à la Confédération et non au canton. Nous tenions à préciser ces points.

DES FÊTES DU RHONE AU CONGRÈS DE LA JEUNESSE RURALE DU 7 MAI 1950

La Chanson du Rhône a été créée par la collaboration étroite de trois hommes.

Aloys Theytaz a composé le festival, Jean Daetwyler, la musique, et Jo Baeriswyl en a été le metteur en scène.

Dans « Terre promise », jeu scénique du Congrès, nous retrouvons les trois mêmes artistes.

Leur collaboration, couronnée de succès dans « La Chanson du Rhône », nous laisse espérer une œuvre d'envergure avec « Terre promise ».

Cette nouvelle réussite sera le fruit de la collaboration étroite de ces trois artistes.

Mais les créateurs de « Terre promise » se sont en outre entourés d'une équipe choisie de collaborateurs et d'exécutants:

Les fanfares « Caecilia », d'Ardon, « L'Avenir », de Chamons, les chœurs mixtes d'Ardon et de Vétroz, le groupe des danseurs de « La Chanson du Rhône », de Sierre, un groupe d'élèves de l'Ecole normale, des écoles de Sierre, des groupes de jeunes de Granges, Bramois, St-Léonard, Savièse, etc.

Au total, plus de 400 exécutants animeront « Terre promise ». Ce sera, certes, un des plus beaux spectacles de l'année.

Spectacle, fruit de la collaboration, de l'effort solidaire. Que l'on songe seulement à l'effort des artistes: Travail du metteur en scène, des directeurs de musique, des musiciens, des chœurs, etc. Des dizaines et des dizaines de répétitions dans les diverses localités du Valais ont été nécessaires.

Effort constructif, effort solidaire.

A côté des artistes, il y a le travail de ceux qui ont conçu le congrès. Des secrétaires du mouvement rural: André Savioz, Marie Riwalisky et leurs équipes, une dizaine de jeunes gens et de jeunes filles qui, depuis des mois, œuvrent en permanence et sans rémunération, presque, pour la préparation du congrès: préparation spirituelle, préparation technique, conférences, journées d'études, déplacements, etc.

Et c'est encore le travail obscur de cette vingtaine de jeunes paysans qui viennent, pendant une semaine, au gros des travaux de la campagne, collaborer à la construction de la scène.

Travail aussi de ce jeune directeur de musique qui a réuni et préparé, pour le jour du congrès, 80 jeunes musiciens choisis dans tous les villages du Valais romand!

Et c'est enfin l'action des jeunes des sections pour préparer le congrès. L'effort de formation demandé à cette occasion représente déjà le nonante pour cent de sa réussite. Effort pour se rendre meilleur et servir en famille, dans le village. Effort pour développer sa formation morale, sa formation intellectuelle. On a fait son apprentissage de conférencier, metteur en scène, directeur de musique, acteur improvisé, etc.

Ainsi le congrès parfait, en chaque jeune, la formation que donnent les mouvements d'Action catholique, que François Mauriac a dénommés « humanités populaires ».

Le congrès du 7 mai 1950 est une manifestation de solidarité. C'est ce qu'exprime l'effort du jeune homme et de la jeune fille qui, en commun, dressent la croix, sur l'affiche du congrès.

C'est par l'effort solidaire que la Terre valaisanne s'épanouira. Solidarité familiale, villageoise et cantonale.

C'est par l'action solidaire que nous résoudrons les problèmes de l'habitat rural, de la crise agricole, de l'industrie moyenne, de l'amélioration des niveaux de vie, etc.

NUSSGOLD s'obtient maintenant en 4 qualités

avec 10% de beurre
avec 25% de beurre
jaune
blanche

Nussgold

GRAISSE COMESTIBLE

Avec Nussgold - cuisine exquise

Prenez CIRCULAN Contre les troubles de la circulation

BORDEAUX 5

La Chartreuse du Reposoir

La peinture avait noirci. Elle n'était certes pas d'un artiste, mais le dessin en était bon, si la couleur avait passé. L'instrument à cordes y tenait trop de place. Le corps se perdait dans l'ombre. Restaient un visage et une main. Un visage charmant avec des cheveux bouclés, un ovale allongé, des yeux clairs et rieurs, un sourire au coin des lèvres qui ressortaient en rouge entre la moustache et la toute petite mouche qui ne méritait pas le nom d'impériale. Un visage charmant et nullement tragique, gourmand de tous les plaisirs aimables et délicats, si différent de celui que j'avais imaginé à distance pour le héros de la Chartreuse du Reposoir! Tante Dine avait vu juste quand elle avait proclamé: « Notre brave Jean aimait trop la vie pour y renoncer à cause d'une gueuse... » La main faisait une tache blanche, toute menue et fine. Si l'on avait caché tout le reste, et qu'on eût demandé à qui cette main appartenait, la réponse n'eût point fait de doute: à une femme.

Une instruction criminelle est un engrenage. Dès qu'on s'y est engagé, on lui appartient. La vérité humaine, comme la science, a ses captifs. Ma mère désirait l'oubli et le silence. A cause d'elle, j'avais pu hésiter avant d'avoir revu l'Homme à la guitare. Maintenant j'étais comme un chasseur à l'affût qui guette son gibier. Après tout, n'étais-je pas le chef de famille et, si Mme de Laury était coupable, n'avais-je pas le devoir de l'écarter de notre voisinage, même par intervention directe et menace? Je m'installais donc devant le bureau à cylindre où mon père avait réuni ses papiers les plus précieux. Nous les avions classés a-

près sa mort, ma mère et moi. J'avoue que je n'y avais pas apporté grande attention. Je relevai la tablette acajou et passai l'inspection des tiroirs. Je n'eus aucune peine à mettre la main sur un dossier qui portait ce titre: « Jean Rambert ».

Il contenait quelques pièces seulement dont la première était une lettre mortuaire. J'y relevai la date du décès: 21 septembre 1876. Elle était accompagnée de la mention: « muni des sacrements de l'Eglise », qui avait tant soulagé ma mère dans son deuil. Elle donnait encore des indications de lieu et d'âge: « Chartreuse du Reposoir, trentième année ».

Puis venait un carnet de collège assez difficile à déchiffrer, avec des ratures, des renvois, des pages entières biffées, et le tout d'une écriture lâche aux caractères inachevés. Peu à peu j'en pris l'habitude. Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver des vers, des vers d'amour, mais qui ne s'adressaient à personne, ou plutôt qui s'adressaient à toutes les femmes, spécialement à une femme imaginaire et souhaitée, comme un Châteaubriand adolescent en eût écrits pour la Sylphide des bois de Combourg. Le poète n'avait pas dix-sept ans, car j'avais pu lire au bas du carnet: 1863. Ses poèmes me parurent vaguement inspirés de Beaudelaire, mais avec beaucoup de gaucherie et d'imprécision dans l'exécution, un tour lâché ou heurté de débutant, plutôt que de l'école de Parnasse qui régentaient les lettres à la fin du second empire et qui contraignait à des règles strictes, à une discipline rigoureuse, à une forme soignée plutôt qu'à la poursuite d'une sensibilité profonde et raffinée. J'en détachai ce fragment intitulé « La caravane des désirs », non qu'il fût supérieur aux autres, mais il me parut plus significatif, peut-être à cause de ce que j'y cherchais, et il l'était en effet:

En caravane longue et lente,
Les désirs âpres, doux ou forts
S'en viennent offrir leurs trésors
A l'âme ardente ou nonchalante.

C'est à l'heure où le soir descend,
Le soir paré d'or et de mauve,
Que leur caravane se sauve
De l'enfer qui brûle leur sang.

Extractions de plantes

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4,75, cure moyenne Fr. 10,75. CURE Fr. 19,75 chez votre pharmacien et droguiste.

Leur caravane se déploie
Dans les lumières du couchant
Dont elle dérobe en marchant
Les vêtements d'or et de soie

Les voici, les voici venir!
Je distingue leur avant-garde,
Leur tendant les bras, je regarde
La caravane des désirs.

Ils sont tous beaux comme des femmes.
Leur front porte un reflet divin.
Qui grise les corps et les âmes.
Ils versent en passant le vin

Ils sont tous beaux. Lequel choisir?
Quel est le prince du cortège?
Aujourd'hui d'entre eux me livrerai-je...?
Les posséder tous et mourir...

Dans ces vers médiocres où l'expression insuffisante se cherchait sans parvenir à cette forme chantante et pleine à quoi se reconnaissent les vrais poètes, je relevais néanmoins une violence d'accent, une frénésie qui me retenaient et m'attiraient parce qu'elles dénonçaient un caractère. Il avait choisi son désir et il en était mort.

Les autres documents seraient-ils aussi révélateurs?

Je passe sur les premiers qui n'étaient que des diplômes de licencié et de docteur en droit de la Faculté de Paris. Mais le suivant était un numéro du Journal « Le Courrier des Alpes » qui relatait la première ascension de l'une des dents de Lanfon au-dessus d'Annecy en 1868 par Jean Rambert et Claude Mermet. Les deux jeunes gens avaient réussi à escalader ce rocher qui avait résisté jusqu'alors à tous les assauts des grimpeurs. La montagne commençait à être à la mode. Le voyage de l'empereur et de l'impératrice à Chamonix, leur montée à la Mer de glace avaient popularisé l'alpinisme. Un ouvrage de Francis Wey célébrait les merveilles de la Savoie. Et dans la même gazette que j'avais sous les yeux, au sujet d'un accident au mont Blanc qui avait coûté la vie à un touriste dont le corps n'avait pas été retrouvé, on rappelait la découverte, dans le glacier des Bossons, des restes de trois guides engloutis plus de quarante ans auparavant, le 15 août 1820, car on les avait parfaitement identifiés: c'étaient les guides du docteur russe Hammel et du colonel anglais Anderson. La monta-

LA VOITURE LA PLUS CHÈRE DU MONDE

On apprend que le duc d'Edimbourg, mari de la princesse Elisabeth, vient d'acheter la voiture la plus chère du monde. Il s'agit d'une « Rolls-Royce » pour laquelle le duc paiera 17,920 dollars, soit un peu plus que la moitié de la somme qu'il touche annuellement du gouvernement britannique, ce qui correspond à quelque 70,000 francs suisses.

gne rendait ses victimes, mais elle y mettait du temps. Mon oncle figurait parmi ses vainqueurs. Le poète efféminé qui appelait à lui la caravane des désirs, l'homme à la guitare avait des muscles d'acier. Le vieux journal rendait hommage à son audace et à sa résistance. C'était lui qui avait organisé et réussi la petite expédition. Et même il en avait fait une sorte de gageure, pariant qu'à telle heure on le pourrait voir sur le sommet dont il cueillerait la virginité dans un délai fixé d'avance. Cet épisode d'aventureux bousculait, je l'avoue, mes appréciations psychologiques, mais ne me déplaisait pas.

Venait ensuite un brouillon assez volumineux où je reconnus, après des tâtonnements, une plaidoirie d'avocat, et même une première plaidoirie à cause du début solennel, emphatique, mêlant dans un étrange amalgame, avant d'aborder le sujet, l'éloge de Cicéron à celui de Berryer et même de Lachaud, le défenseur muet de Mme Lafarge. Le stagiaire s'excusait d'oser prendre la parole après tant d'illustres maîtres et se croyait obligé de payer son tribut un peu enfantin au dieu de l'éloquence qui unit par des chaînes d'or l'orateur à ses auditeurs. Mais, ce tribut payé, il changeait subitement de ton et montrait une précision, une solidité et même une subtilité assez inattendues. Il s'agissait, non pas d'un avortement qui eût conduit l'inculpée aux assises, mais d'une suppression de part, délit qui relève des tribunaux correctionnels. Mes études de médecine légale m'avaient familiarisé avec ces termes. Le jeune avocat, après une exposé des faits, bref, clair et habilement tendancieux, discutait les témoignages, les rapetissait, les volatilisait avec courtoisie, accumulait, comme des nuages, les doutes, et créait une atmosphère de sympathie autour de sa cliente. Un numéro du journal local était épinglé au dernier feuillet. Je n'eus pas de peine à y découvrir un compte rendu d'audience. On y louait le débutant d'avoir rejeté toute pompe et toute phraséologie et d'avoir abordé sa cause d'emblée, rompent ainsi avec les habitudes du barreau, et on le félicitait de l'art avec lequel il

HORLOGERIE · BIJOUTERIE · OPTIQUE

Donzé & Farine

SION

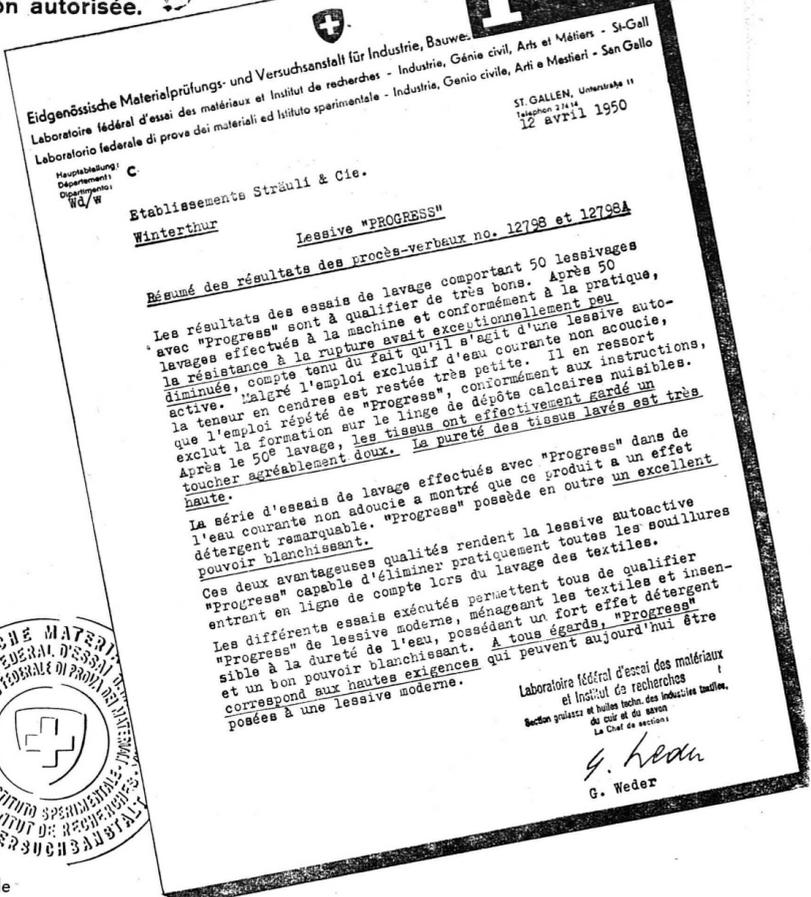
François Schlotz
GYPSERIE-PEINTURE
Maîtrise fédérale

Tél. 222 50 SION

Stoppage AU PRINTEMPS.
Rue de Savièse, SION G. Blatter

Orientation sur PROGRESS

Extrait des rapports d'expertise
n° 12798 et 12798 A,
publication autorisée.



Rapport d'expertise

du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches sur le nouveau produit de lavage dynamique



Tout d'abord des centaines de lettres reçues de ménagères suisses faisant spontanément part de leur enthousiasme pour PROGRESS, puis ensuite l'attestation officielle du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches.

Il faut des raisons sérieuses pour que des centaines de ménagères écrivent spontanément des lettres de remerciements. Il faut également des raisons sérieuses pour que l'institut officiel suisse de recherches, connu par sa réserve et sa sévérité, formule un jugement aussi positif.

Le lavage dynamique avec

doit décidément présenter quelque chose de spécial!



Il faut malheureusement le reconnaître: au début, même les inventions suisses faisant époque rencontrent souvent, dans notre propre pays, de l'indifférence voire de l'hostilité, tandis qu'on accueille sans hésiter les produits étrangers; surtout s'ils viennent des U.S.A. EXPRESS a dû lutter âprement il y a 12 ans, et pourtant, jusqu'à ce jour, aucun autre produit pour le linge fin n'a réussi à le surclasser, pas même aux U.S.A. Aujourd'hui, c'est de PROGRESS, produit pour la grande lessive, qu'il s'agit. PROGRESS aussi est l'aboutissement de recherches poursuivies pendant des années. Jouissant d'une réputation de 119 ans, notre maison s'est fait un point d'honneur de ne lancer PROGRESS qu'après des essais démontrant que ce produit est d'une haute efficacité tout en ménageant les tissus au maximum. Le résultat de nos essais est maintenant confirmé par les expertises officielles, et nous pouvons l'affirmer:

Aucun produit suisse ou étranger ne surpasse PROGRESS!
Comme efficacité et ménagement des tissus, PROGRESS a démontré qu'il est sans égal!

STRÄULI & CIE., WINTERTHOUR

ENTREPRENEURS...

Pour tous vos travaux, nous sommes à même de vous livrer immédiatement et par toutes quantités, au prix du jour:

BOIS DE CONSTRUCTION

- Charpente
- Plateaux
- Coiffage
- Madrères
- Grumes
- Bois de Mines
- Menuiserie du Risoud
- Bois rabotés et travaillés

Stock disponibles: 3 000 m³

Association des Scieries

de la Vallée de Joux (Vaud)
Bureau central:
Le Brassus. Tél. (021) 8 59 85

ALBERT BRUCHER
ELECTRICITE
MARTIGNY
MACHINE à LAVER LA VAISSELLE AUTOMATIQUE
GENERAL ELECTRIC
DÉGRAISSE - LAVE - RINCE
Rend la vaisselle sèche et brillante
Le rêve de la ménagère.
Facilités de paiement
GRANDE EXPOSITION
DÉMONSTRATION PERMANENTE



Livrable également par votre électricien

AUTOCAR "INTERNATIONAL"

30 places, châssis spécial d'origine, 8 vitesses, 20 CV, modèle 1947, intérieur cuir, ciel ouvrable, chauffage; véhicule en parfait état.

Garage PATHEY & Fils, Manège 1, Neuchâtel - Tél. (038) 5 30 16

MACHINES A ECRIRE



Pour refaire votre intérieur... Pour les petits travaux de peinture,
LA DROGUERIE A. JORDAN
Sommet du Rhône, Sion
vous conseillera et préparera la peinture selon votre goût!

Nous cherchons de suite 1
REPRÉSENTANT
habitant Sion, pour articles et produits de vente facile. (Clientèle particulière), avec ou sans carte rose.
Faire offres détaillées avec photo sous chiffre P N 10153 L., à Publicitas, Lausanne.

Madame Reist reprend ses cours d'

allemand français anglais

Sous-Gare, Sion, Tél. No 2 13 93.

On cherche Jeune fille de 16 ans comme

volontaire

pour garder les enfants

Une jeune

garçon volontaire

pour la maison

Une jeune

fille de cuisine

de 17-18 ans

S'adr. Hôtel du Port, Yverdon.

Appartement

simple à louer, avec jardin et poulailler à 35 min. de Sion. Prix intéressant.
S'adresser au Téléph. No 4 61 41.

On cherche un

GARÇON

de 14 ans pour aider au patron d'un petit train de montagne.

S'adresser M. Gabriel Cutelod, Chesières s. Ollon, tél. 3 23 68.

On demande une

jeune fille

de 18 à 20 ans pour la cueillette des fraises. Bon gage.
Adresse: Henri Bérard, Châtaignier, Fully.

A vendre 1000 belles

perches de haricots

à port de camion.
S'adresser sous chiffres P 5589 S, Publicitas, Sion.

A vendre

VACHE

prête au veau. Exempte de tuberculose.
S'adresser sous chiffre P 5598 S, Publicitas, Sion.

A vendre à St-Luc

GRANGE

à transformer en chalet. Quartier tranquille, à proximité de la route.
S'adresser par écrit sous chiffre P 5596 S, Publicitas, Sion.

On cherche pour de suite

appartement

de 2 ou 3 chambres.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 4130.

ELLES ONT GAGNÉ, FAITES COMME ELLES GROUPEZ-VOUS!

LOTERIE ROMANDE
TIRAGE 6 MAI

SION, place du Midi Ch. post. II c 1800

Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie
Société en nom collectif Sion

Dépôts sur comptes à vue et à terme sur obligations. sur carnets d'épargne
ESCOMPTE

Prêts hypothécaires sur comptes courants de construction.
LOCATION DE COFFRE-FORTS

Le café a doublé de prix à l'origine... Pour le café au lait, utilisez

MELANGE DES FAMILLES
café colonial et succédanés de café

Bon et économique!

paquet bande bleue	les 250 gr.	les 500 gr.	50 % café colonial	Fr. 1.50	Fr. 2.90
paquet bande brune	les 250 gr.	les 500 gr.	30 % café colonial	Fr. 1.15	Fr. 2.25

Je cherche
JARDIN
ou pré arborisé.
Faire offres par écrit sous P 5599 S, Publicitas, Sion.

Pour vos
déménagements
en Valais et au dehors:
Ecrire case postale 52229, Sion.
Devis sans engagements.

Théâtre de Sion
Vendredi 28 avril
Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art
Danses espagnoles
Chants et Musique
VINCENTE ESCUDERO ★ CARMITA GARCIA et leur compagnie
Location chez Tronchet, dès le mercredi 26 avril

A louer pour la saison d'été
chalet meublé
de 3 pièces.
S'adresser sous chiffre P 5644 S, Publicitas, Sion.

A louer jolie
chambre meublée
Pension Mme Corboud, r. de la Dent-Blanche.

JEEPS
Toujours en stock Jeeps Willys-Universal ou militaires, en parfait état et aux meilleurs prix.
Garage LUGON, Ardon
Tél. 4 12 50

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresse, on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce. Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention « offres écrites » ou s'adresser par « écrit », etc.
PUBLICITAS S. A

En cas de décès... adressez-vous à

LUC ANTILLE
EBÉNISTE
Rue de Savièse - Tél. 226 14
[CERCUEILS - COURONNES - CIERGES
Représentant de Pompes Funèbres de St-Laurent S. A., Lausanne.